



QUE CÀNTI, YOU QUE CÀNTI !

Par Jean-Marc Casamayou

Capdau de l'Enstitut Biarnés e Gascoû

Indic

- 1 | ÉDITORIAL
- 2 | LA MAYSOÛ DE SIMONE
- 3 | LOU BIÉLH CAMÏ
- 4 | LA CANE DOU JANDARME
- 5 | HOMMAGES :
BERNARD MOREUX
ET JEAN LAFITTE
- 6 | LA LÉGENDE DE MILHARIS
- 8 | NAISSANCE DU DÉPARTEMENT
DES BASSES-PYRÉNÉES
- 9 | ADIXAT YAN
- 10 | UN JEUNE AUTEUR BÉARNAIS
REÇU AU PARLEMENT DE
NAVARRE : F. ESCOUTELOUP
ENTRÈVO BERNARD BEIGNER
- 11 | LA VIE DE L'IBG

À l'approche des fêtes de village et des animations estivales, des cantères improvisées ou des concerts organisés, notre association vient de publier une nouvelle édition de son livret de chants. Nous avons décidé de mêler chansons béarnaises et françaises afin de permettre à toutes les personnes de partager le plaisir de chanter ensemble.

Le chant et en particulier le chant polyphonique pyrénéen est aussi une expression de la langue gasconne, c'est la voix des terroirs gascons.

C'est aussi un moyen de diffuser la langue béarnaise et gasconne auprès de toutes les générations lors des moments de convivialité et de rencontre entre amis ou en famille.

Nous diffuserons ce nouveau livret au cours de l'été afin d'accompagner celles et ceux qui chanteront au cours des fêtes de village comme lors du festival de Siros, cet automne, les 22-23-24 septembre. Ce sera la 56^e édition !

L'arrepoué que dit : « Lou qui cante, soun mau encante », alabéts cantayres e cantadous, cantat !

Siats toustém eths de qui cau !

Eth Baretounés

▼ *Groupe Canto cla de Barétous.*



VOTRE
PARTENAIRE



Retrouvez-nous sur 
Institut Béarnais et Gascon
[@ibg.secretariat](mailto:ibg.secretariat)

La maysoû de Simone

Û de la Barélhe

Purmè prèts dous Yocs Flouraus 2022

Qu'èy toustém counegut Simone demoura-s, dap la soûe familhe, ad aquère grane maysoû à dus soulès. Que-s sémble même à û petit castèth. Bastide sus û beroy endrèt, quâsi cap à la glèyse. Que-n y a ûgn-àutę drin méy loégn s'ou caminau, quâsi la soûe serou, més n'en counéchi pas méy nade parièrre p'ou noustę parsâ.

Dap lou soû téyt, despariè dous àutęs, e las dues granes cheminèyes hēytes de teuloûs arrouys dap û entourādye de pèyres blanques qui paréchen beroy, aquère maysoû ne-s sémble pas brigue à las de noustę. Qu'èy pausade aqui coum si ère ûe estranyère p'ou miéy de las soûes besîes. Û beroy piela de pèyres, dap dessus ûe urne, de cade part dous grans pourtaus, aqui qu'èy l'entradre despuch lou caminau.

Aquère maysoû qu'esté croumpade per Pèy Treyeran à sa bèrre-so en 1770.

Armand Treyeran, badut en 1843, debiengut mètę, que la hé tau coum la bedém oéy lou die, rentiè que bibè à Mirapéch. Abans de mourî-s, en 1919, que la dechè per testamén à la soûe neboude, debiengude may de Simone. Aquère hémne qu'espousè Numa Gran, hilh de Pèy Gran e de Marie Treyeran cousiè d'Arman e qu'èy atau qui aquère maysoû Treyeran debiengou Gran lou noum de Simone !... Istoère de familhe.

Quoan lou pay e la may de Simone e-s maridèn en 1910, Mous Treyeran que boulou musique à la glèyse... refusat p'ou curè ! Despieytous e cap-bourrut, que hé quilha û empoun s'ou camî, debath d'ûe frinèste ubèrte e lous musicàyręs apitats dessus, au moumén dit, que youguèn... ce m'abè dit Simone.

Gouyate, que-s maridè dap lou Rolan e qu'aboun dus maynats.

L'ana de la bite que hé que badoum amics, e dap la hémne qu'anàbem soubén, e toustém dap hère de gay, passa de beroyes serades à loue. Tabé que preperàbem enta « la cavalcade » de la carnabal e que hasèm sourtides à la mountagne.

De cops, quoan tournàbi dou tribalh, Simone que-m ahupabe permou de ha coumpagnie, lou sé, au soû òmi qui abè û tribalh pressat à feni, qu'ère mesteriau tapissàyrę, dous boûs e que-s sabè.

Enta l'ahisca, que disî que noû, que hasè la mine e qu'abi drèt à û petit noum charman... Chéns machantè, coum si ère û yoc, més aco, qu'ère Simone ! Lou sé, quoan

arribàbem dap la hémne, qu'abèm û beroy arcoélh més you, û cop d'oéllh qui boulè disę « que m'at pagueras ! »... Simone, ûe boune amie, drin mousquibe, que s'at hasè sabé cop séc.

Lous ans que-s desglaraben, lous maynats maridats e partits, Rolan alebat... Simone que-s abeudè, que-s demourè toute soule héns aquère grane maysoû, dap la cagne enta coumpagnie. Que la bedi proû soubén, au casau en passan e tabé à « Parla Beroy » à Nay.

Û die que bedouy lous poumpiès estangats daban loue, més ne pensèy pas brigue que poudoussę esta entad ère, permou qu'aymabe la bite-bitante, e que la sabi tan bitęque.

Sus lou truc de l'ûe ore – à mieytat adroumit – la tringlade dou telefone que-m hé sauta : ûe bouts arrauque e tremoulènte que-m digou :

– « *Simone est morte.* »

Atau cop séc. Que demourèy mut de susprése. La bouts que-s y tournè :

– « *Simone est morte, je viens te voir.* »

Qu'ère lou besî, qu'arribè bisté, e toucat permou d'esta de la même traque, e que-s counéchen de toustém. Aquère machante noubèle que-ns dechè dap hère de tristè e que-ns pausèm questioûs ... Nade respounse !

Lou die dous aunous qu'esté seguide coum s'at meritabe e qu'abou à la glèyse, ûe aumenéce escribude per û amic.

Que passàbi proû soubén daban loue, e toustém que biràbi lou cap coum si... Més ne y ère pas qu'aquéth « pu... » de « bire-pòu » en û cor dou casau...

Que-s amantè chic à chic de sęgues e de yèrbes hautes. Més toustém nade luts, lous countrebéns barrats e nat hum à la cheminèye, tristè... Aquère maysoû chéns bite, escure e réde, ta you qu'ère mourte permou que la daune en partin que-s abè hēyt segui l'amne de l'endrèt, lous griths qui cantaben darrè la cauhe-panse mourts segu, étıs tabé, de rét e d'abeyè.

Proû de téms après, que bedouy lous pourtaus, de la par dou casau – neteyat atau atau – grans ubèrts, ûe grane remorque p'ou miéy de la parquie, moundę qui boeytaben la maysoû e que-s y hasèn beroy !...

Que-m semblè, ad aquéth moumén, que la bastisse s'en anabe tros à tros.

Annie Darribère

Primat aus Yocs Floraus 2021

Qu'èy atau de qu'eretèy dou diccionari de Simin Palay, libès, papès e reclams dous biéllhs, més dap tristè e amarou en pensan à l'amigue Simone.

Quàuques téms après, que bedouy û taulot au pourtau de la par dou casau :

« À VENDRE » e û numero de telefone, la maysoû que-s anabe béne e cambia de mèste, segu, aco qu'ère lou soû hat !

Coum per coustume, lou cap que se-m birabe cade cop qui passabi e û die lou taulot n'esté pas méy au pourtau ... La maysoû qu'ère estade benude, lou casau beroy neteyat, lou « bire-pòu » tirat dou puchéu, tourroumbioles p'ou miéy de la parquê, lous nabèths mèstes qu'èren aquiou ... n'èren pas de noustè parsâ. Qu'ère l'ana de la bite, més toutû que-m hé drin de gay de sabé qu'aquère maysoû e-s anabe arrebiscoula e tourna bibè. Lous countrebéns que tourneran esta uberts, que-s y bedera luts e qui sap, lhèu lous griths que tournaran... Se y a hoéc !

Més enta you, coum enta d'àuètes tabé, que sera pariè permou qu'aquère maysoû que sera per toustém « La maysoû de Simone ! »

Atau qu'èy !

• Û de la Barélhe



IBG MAGAZINE - La Voix du Béarn
radio-voixdubearn.info/47.html
✉ ibmag@orange.fr

Tous droits réservés. Les auteurs des textes inédits, écrits en langue béarnaise, publiés dans la Lettre de l'Institut Béarnais et Gascon ou dans les livres édités par l'Institut Béarnais et Gascon, conscients de leur devoir de témoigner en faveur de leur culture authentique, déclarent s'opposer sans aucune limitation de durée et sans aucune exception, en France et à l'étranger, à toute transposition ou adaptation de leurs œuvres. Ils demandent, au vu du droit moral de l'auteur (art. L.121-1 et 2 du CPI), la préservation de la graphie ou orthographe choisie par l'auteur. Il en résulte que, même tombées dans le domaine public, leurs œuvres ne pourront être transposées totalement ou partiellement dans un système autre que celui choisi par son auteur, qu'elles aient été publiées sous leur nom ou sous un pseudonyme. Aucun de leurs ayants-droit n'est autorisé ultérieurement à revenir sur tout ou partie de cette interdiction.

Que sèy û camî à l'estuyòu dou mounde
Oumpreyat per û téyt de chaucs e d'aberoès
Que porte l'aulou, héns moun amne pregounde
De soubenis tan dous... e goardats per yamès.

Hèyt de pèyre blanque e de calhaus aguts
Que-p semblera à û sendè de mountagne
E s'ou cantè oumpriu, à l'estrus de la luts
Lou crepaut bentourrut que bouhe lou soû plagn.

À miéy-camî passat, d'aquère debarade
Au soubac dou terrè, de berdure abilhade,
Ûe houn que chourlute, clarète coum l'aryén
...Û agulhé que danse, passeyat p'ou Bén.

À yénous que-m abàchi, ta bébè û hourrup,
Coum enta prega en aquèste capère.
Que pénsi aus qui, de'quère aygue, an bebut...
Labéts... û array de sou, que traouque la clatère.

Arré nou s'entén... s'ou loc plé de mistèri,
Ûe hade sémble esta passade aci...
Sus l'empoun dous bruchocs, gòlis e passeroûs,
Hardits, balhen l'aubade... ta remercia lou cèu

Lou penén dou camî, s'acabe à l'arriu
E que-t béy, tu, mamâ, lous pès trempats au briu
À truca s'ou taulot plâ enhounsats s'ou goa...
... Ûe larme secrète que-m glisse sus la mâ...

Que-m cau marcha encoère, puya lou terrè
Permou au soum dou prat, que béy lou téyt aymat
La maysoû d'àuètes-cops... lou soû, beroy coustè,
Que m'atén ta-m parla dou téms qui a passat.

Ûe irounglète blue, que m'arcoèlh dap û crit...
Lou cledoû dou casau m'embite à entra
Moun Diu, qu'auri boulut, de'ci, nou pas parti
Ô ma douce maysoû, l'amou qu'abè parlat...

Qui anera dalha aquéths charmans camîs,
Qui saura escouta lous ausèths e lous griths...
Yoéns ! Quoan l'encounegut, malí, loégn e-p apère
De cap ço qui luséch... ta estuya galères...

Pensat au biéllh camî... ta-p arrebiscoula
De la bòstè misère... ûgn-àutè bregnera,
E au noum dou proufièyt... lou mounde s'perdera.

La cane dou jandarme

Jean Hourticq

Texte primat aus Yocs Flouraus 2022

A ban la tempourade dous yocs electronics, lous maynadyes qu'aymaben youga aus jandarmes e aus boulurs. Baduts grans, certéns que troubaben û malî plasé à ha tès à las léys establides chéns toutû esta trop despieytous. Que-n ère atau d'û cassadou qui admetè dap péne lou respèc de las dates d'ouberture e méy encoère de préne lou permis de casse. Que sabè serbi-s d'û fusil hère plâ, coumpagnoû de quoàte ans de la grane guèrre. Per aquéth téms lous jandarmes, plâ mesclats déns la populacioû, que counchèn hère plâ aquéths manqueméns à la léy.

Firmin qu'ère d'aquéths, rusat coum û renar, ne s'ère pas yaméy hëyt gaha en delit de bracounadye. Qu'aymabe plâ la casse de la lèbe à la demoure e lou qui boulè ha-s û boû cibét que sabè à qui s'adressa e aco en n'importe quine sesoû. Qu'ère lou téms oun cade biladye abè lou soû bistro. Lou mounde que-s y amassaben, sustout lou diménye enta ha à las quilhes de nau, tapa la belote ou tout simplémén arreha lou mounde autour d'û pintoû. Firmin que-s ère ataulat dap d'âutes enta bébe û cop. Quàqu'û, qui sabè trouba-u aqui, que-s yuntè au groupe e, suban la coustume, que paga la soûe tournade. Més qu'ou bienè bédè ta-u ha ûe coumande. Qu'abè besougn d'ûe bère lèbe ta la semmane qui bienè. Lou marcat qu'esté bistè coumbiengut.

Dilhûs matí, Firmin qu'èy sus pè abans la lhebade dou die ta prepara las cartouches qui cau enta l'aucasioû, que prén lou soû fesilh, lous gros esclops de boès, empalhats dap semèles de palhe tressades, e que se-n ba de cap au punt de passadye oun éy segure que y arribe lou gibie. Que s'estuye e que-s hique à l'argoéyt. La noéyt qu'ère estade courte. Éy lou boû bî blanc de la bèlhe e la douçou de l'espoèr d'ûe boune prése, ûe hàmi de droumi qu'ou gahe, quon entén û brut tan caractéristique de souliès herrats qui-s aprèssen. Que hè ûe estrèyte e d'û cop d'oéilh que bét dus kepis qui abancen au-dessus dou terrè à quàuques mètres à péne. Que gahe lou soû fesilh, que cause lous esclops e que-s hè ta loégn qui pot au méy bistè héns lou segassa.

« Halte là, qu'ès gahat ! » ce gule lou jandarme, assegurat que lou qui s'escape, mau caussat, n'anera pas loégn. En esfèyt, l'òmi n'abançabe pas bistè, mau partit ta couërre. Labéts qu'essaye lou tout p'ou tout, que dèche lous esclops e que seguéch pè-descaus à hute en daban. Lous jandarmes que-s disèn « *Aquéstè cop qu'ou tieném !* » Qu'amassen lous esclops, lou capdau que mèrque dap la

soûe cane l'endrèt oun soun pausats, en pensa que lou hoeytiu, bistè regahat, qu'aberén aqui las probes. Firmin, chéns s'en ha de las sègues qui l'esperrèquen lous pès e lous cabilhas, que prén abances e que trobe û coégn coum cau enta s'estuya. Quon estime que lous perseguidous, qui soun passats chéns lou bedé, e soun proû loégn, que s'arrebire de pès, que recupère lous soûs esclops e la cane dou jandarme ! Que tourne enta loue per ûgn-àute camí, chéns s'aboua batut, counfién de trouba ûgn-àute endrèt.

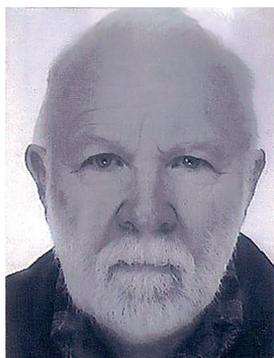
Quin se fenéch aquère hëyte ? Lous acturs principaus, lous qui soun hicats héns lou secrèt, ne soun pas méy aqui. Imayinat-pe û sé d'ibèr, la soule pèce de la maysoète esclayrade à la clarou dou larè. La daune de la maysoû que trémpe ûe boune soupe de cauléts tan qui Firmin, assedut au cor dou hoéc, que surbélhe û perdigalh plâ gras qui fenéch de rousti à la broche e que lous carboûs rouyeyans e fenéchèn de brusla la cane dou jandarme qui aquéstè ne s'èy pas abachat enta l'amassa, ni l'âute enta la tourna.

Acournats l'û couètrè l'âute au cor de la cheminèye, très yoéns maynadyes qu'atènden dap impaciéce lou boû repèch qui s'anounce, chéns counéche l'abenture dou lou papa. Lou méy hort de l'aha, lou garçoû, badut adùtè que s'engadyera déns la jandarmerie e l'ûe de las hilhes que-s maridera dap û poulicie.

PRIX DES TROIS COURONNES À LA VILLA ARNAGA



▲ Christian Devèze (Maire de Cambo), Max Brisson (Sénateur des Pyrénées-Atlantiques), Florian Escouteloup (IBG), Alexandre de La Cerda (Président du Prix des Trois Couronnes).



Aurost entau proufessou Bernard Moreux (1933~2022) —

Nous avons appris, bien tardivement, le décès de Bernard Moreux survenu le 6 septembre 2022 à l'âge de 89 ans, en région parisienne où il résidait depuis son départ du Béarn. Ancien professeur de linguistique à l'université de Pau, Bernard Moreux a largement contribué au renouveau du mouvement culturel béarnais traditionnel. Nous faisant profiter de ses compétences universitaires en linguistique et en sociolinguistique, il a dirigé les travaux préparatoires aux premières publications de « Pays de Béarn et de Gascogne », association qui donnera naissance en 2002 à notre Institut Béarnais et Gascon. C'est ainsi que parurent notre *Guide conversation français-béarnais* (1998), notre *dictionnaire français-béarnais* (2002) et notre *dictionnaire béarnais-français* (2005). La réalisation de ces ouvrages, sous la bienveillante direction du professeur Bernard Moreux, aura demandé un patient travail assidu, au cours de réunions hebdomadaires pendant une dizaine d'années, de 1995 à 2005, avec un cercle de fidèles locuteurs natifs compétents, passionnés et endurants.

La contribution de Bernard Moreux à l'assise linguistique de notre Institut aura été décisive, entre autres pour la normalisation souple et raisonnée de notre orthographe béarnaise traditionnelle, en ayant notamment la lumineuse idée d'adopter, à l'instar de Simin Palay dans son monumental dictionnaire, le fameux « ę » dit « pointé ».

Merci hère, Bernat, per tout ço qui hés enta l'arrebiscoulade de la noustę loéngue, e toustém dap û gran respèc entaus loucutous biarnés.

• Jean-Marie Puyau

Jean Lafitte

Je viens d'apprendre avec regret le décès de mon ami Jean Lafitte. J'avais co-écrit avec lui un ouvrage portant sur la pluralité historique et linguistique du domaine d'oc (*Langues d'Oc ou Langue d'Oc*, aux éditions Princi Negue). Juriste, ayant obtenu le grade de commissaire-colonel dans l'armée de l'air, à la retraite il s'intéressa au gascon et rédigea une thèse sur ce sujet. Initialement membre de l'Institut d'Études Occitanes de Paris, il rédigea tout seul, pendant des années, une revue de linguistique portant sur le gascon : *Ligam-Digam*. Ce travail intellectuel sur le gascon, qui n'existait plus ailleurs, l'a éloigné de l'occitanisme, mais pour de véritables raisons scientifiques, et non pour détruire ni dénigrer le travail de ce mouvement.



Il s'éloigna aussi peu à peu des thèses occitanistes, portées par un mouvement incapable d'admettre que le gascon est, à l'instar du catalan, une langue à part entière dans le domaine dit « occitano-roman ». Jean Lafitte n'admettait pas que la dénomination « gascon » soit officiellement remplacée par le seul terme d'occitan.

Grâce aux cours de gascon qu'il donnait à Paris, il a pu constater que la graphie gasconne dite *moderne*, plus proche du français que la graphie occitane, était bien plus accessible aux apprenants. Pour cette raison pratique, il s'est mis à utiliser la graphie, immortalisée par Simin Palay. Avec celle-ci, disait-il, on fait moins de fautes de prononciation.

Il a aussi soutenu la création de l'Institut Béarnais et Gascon, il en était un des membres fondateurs. Cependant il a regretté que l'IBG n'ait pas été assez sensible à son travail intellectuel de fond ni à ses conseils juridiques. Il est vrai que le fait d'habiter loin du Béarn et de la Gascogne n'a pas aidé.

Moi qui l'ait bien connu, je sais qu'il a eu le courage d'opérer ce changement et de se mettre à dos quelques amis, ou supposés tels ; il était d'une intégrité intellectuelle absolue, parfois peut-être exagérée. Mais il n'était pas mesquin et n'essayait pas de tout critiquer bêtement. Il n'a pas eu peur de souligner les contradictions inhérentes au petit univers occitaniste et il s'est employé à les démontrer intellectuellement dans l'espoir d'un changement.

Assurément, je suis fier de l'avoir connu, d'avoir eu de longues et passionnantes discussions avec lui chaque fois que je dénichais, à la Bibliothèque Taylorienne d'Oxford, un article universitaire, important ou intéressant au niveau historique et linguistique.

Adiu car amic! Sounque per la Gascougne e lou Biarn !

• Guilhem Pépin

La légende¹ de Milharis

Située au pied du mont d'Arizès (Pic du Midi de Bigorre), la vallée de Lesponne s'étend jusqu'à Bagnères-de-Bigorre où elle rejoint la vallée de Campan. En son sommet, le long d'un sentier forestier menant au Pic de Montaigu, se trouve la croix d'Abellion (*Abelioû* ou *Belioû*). C'est un petit calvaire de pierre formé à partir d'une stèle votive païenne, portant sur une face un Christ en croix et sur l'autre, le visage arrondi d'une divinité aux grands yeux ronds et à l'arête du nez bien visible. Probablement Abellion, dieu solaire des Aquitains².

D'après une légende collectée au 19^e siècle, cette croix signale l'emplacement de la tombe de Milharis, le grand pâtre vieux de 999 ans.

La légende

Il y a fort longtemps, et peut être beaucoup plus encore, vivait dans la montagne un vieux pâtre connu sous le nom de *Don Arris*, mais que tout le monde appelait MILHARIS.

Il faisait partie des grands anciens issus de la race des pasteurs nomades, celle qui avait succédé à la race des chasseurs des cavernes, et dont on trouve encore la trace au fond des grottes du Piémont, à Labastide, à Aurensan ou à Gargas.

Ses ancêtres venaient, dit-on, du Levant, et lui avaient appris l'art des guérisons miraculeuses et, au fil du temps, il était devenu l'inventeur d'une foule de remèdes composés le plus souvent de lait de brebis ou de vache, agrémenté d'un savant dosage de racines ou d'herbes sauvages.

Il habitait dans le pays des sources de l'Adour, au pied de la Montagne d'Arizes que d'autres, bien plus tard, ont baptisé Pic du Midi de Bagnères, puis de Bigorre.

Un matin le vieux pâtre fut réveillé par le croassement lugubre et interminable des grands corbeaux noirs. Le ciel paraissait livide et du fond de sa couche d'herbes sèches, il appela un de ses fils auprès de lui afin de s'enquérir du temps qu'il faisait dehors, trop fatigué pour se lever d'un bond comme autrefois.



Le plus âgé de ses fils pénétra dans la cabane, il avait l'air bouleversé.

– Père, Père, une poudre étrange et froide est tombée cette nuit... On ne distingue plus les chemins des pâturages... Nous ne voyons plus qu'un grand manteau blanc...

– Oh terreur, la Neige, la Neige, c'est la fin d'une époque et, comme l'avait prédit le grand magicien de Pyrène, cette neige va devenir mon linceul... Nul filtre ni remède de plantes ne pourra empêcher le Dieu des Ténèbres de venir me chercher... Va et ramène-moi ton frère et ma cape de bure...

Milharis s'assoupit un peu, car déjà il sentait une torpeur l'envahir petit à petit... Il rouvrit les yeux lorsqu'il sentit ses deux fils de retour. Le cadet porta à ses lèvres une coupe remplie d'un liquide épais qu'il ne connaissait pas. Le vieil homme y trempa ses lèvres puis en reprit de nouveau, ce qui ranima, l'espace d'un instant, la flamme vacillante de son grand corps décharné...

– Mais quel est donc ce fruit d'une saveur malicieuse ?

– Père, pour sûr ce n'est pas le fruit de la ronce !

– Mes enfants, rapprochez-vous de moi, car je n'ai plus de force et écoutez bien ce que je vais vous dire : Il va falloir partir parce que des temps nouveaux sont annoncés et vous établir plus bas dans la vallée... Toi, le cadet qui m'a fait boire ce breuvage, ramasse-moi toute cette neige et fais-moi une grosse boule que tu lanceras de toutes tes forces vers la montagne, et surtout, regarde bien où elle tombe, car c'est là que tu devras m'enterrer... Toi l'aîné, tu devras sonner le cor pour rassembler toutes les bêtes avant qu'il ne soit trop tard, tu mettras mille et cent têtes devant et mille et cent têtes de brebis derrière...

1. Légende transmise par « l'Association Esprit Gascon » : <https://espritgascon.wordpress.com/>

2. Les Aquitains sont un ensemble de peuples pré-indo-européens, ni celte ni ibère, vivant entre Garonne et Ebre (Espagne). Ils sont les ancêtres des Basques et des Gascons.

Surtout ne perds pas de vue la belle vache noire à clarine d'argent, c'est elle qui devra conduire le troupeau...

Milharis marqua une pause, car le souffle venait à lui manquer, puis il reprit :

– Mon fils, il faudra bien suivre cette vache noire et surtout bien marquer l'endroit où elle s'arrêtera une première fois, car ta descendance y fera fortune, mais pour le moment il n'y a, à cet endroit, que marécages et bouquets d'aulnes... Il faudra ensuite continuer vers l'aval, bien plus loin, là où poussent les grands sapins centenaires...

Le vieux pâtre des montagnes eut un dernier rôle et expira, enroulé dans sa cape de bure, une poignée de neige fraîche dans la main et en murmurant une dernière fois.

Avec lui disparaissait la grande tradition de la première civilisation pré-antique dont l'origine se perd dans la nuit des temps et dont le passage est attesté par de nombreux mégalithes dans les estives : cromlechs, dolmens, menhirs et autres alignements.

Ses dernières volontés furent respectées et le plus jeune de ses fils, qui était aussi le plus vigoureux, confectionna une énorme boule de neige qu'il lança tellement fort qu'elle passa au-dessus de la montagne de Ballonque pour tomber de l'autre côté de la vallée de Lesponne, sur les flancs du Montaigu... Puis il enroula son vieux père dans la cape de bure et le porta jusqu'à l'endroit où il retrouva le projectile glacé, à proximité d'un petit col... Il creusa une fosse et y déposa le patriarche avant de descendre dans la vallée pour tailler dans un bloc de marbre une stèle où il grava l'effigie du Dieu de son père, le dieu de la lumière et du soleil... Abellion...

Après avoir réuni toutes les bêtes, le plus jeune fils entreprit le long voyage vers la vallée, inaugurant ainsi ce qui allait devenir pour des siècles le grand moment de la vie pastorale : la transhumance... Après une bonne journée de marche, la vache noire de tête marqua une pause dans des marécages qui, curieusement, n'étaient point recouverts de neige... À certains endroits, des sources chaudes et odorantes couraient dans tous les sens à tel point que le bétail s'y roulait dedans, comme pris par un soudain plaisir... Ce lieu étrange fut baptisé « Abate », ce qui voulait dire « les eaux » dans le langage des anciens... Puis plus tard Bagnerolles, Vicus Aquens, Bagnères Adour et enfin Bagnères de Bigorre...

Une fois le troupeau repu, le long cortège s'ébranla de nouveau en direction des plaines jusqu'à la fin des

prairies enneigées, au pied d'une butte en lisière d'une forêt de sapins.

L'herbe y était drue et grasse et l'aîné des fils décida, comme le lui avait suggéré son père, de s'y établir. La configuration du terrain permettait d'observer la vallée et de se protéger contre d'éventuels envahisseurs... Cet endroit se nommera plus tard Montgaillard.

Le cadet, resté dans la montagne, deviendra père des Basques, l'aîné qui guida le troupeau dans la plaine sera le père des Gascons.

Ta claba



À Lesponne, on raconte que le vol de la croix avait, jadis, provoqué une pluie diluvienne jusqu'à ce qu'elle fût remise en place.

Réellement volée en 1984 par un promeneur malveillant qui ne put écouler sa trouvaille, elle est aujourd'hui à l'église de Lesponne, une réplique est située sur la tombe de Milharis.

Au-delà de la légende, ce mythe peut être interprété. L'arrivée des Romains qui en apportant une nouvelle langue et religion sur la terre des Aquitains vont « effacer » les anciennes connaissances et les anciennes croyances. Les métaphores de la neige recouvrant le monde et de Milharis, symbole des Hommes des temps anciens, abondent en ce sens. Mais aussi la séparation des Aquitains en deux peuples : l'un romanisé, les Gascons, l'autre non, les Basques.

- *Légende transmise par l'association Esprit-Gascon que nous remercions - esprit.gascon@gmail.com*

Discussion au sujet de la réunion du pays des Basques au Béarn, lors de la séance du 12 janvier 1790 à l'Assemblée nationale sur la création des départements.

Lors de la discussion interviennent : Pierre Nicolas de Haraneder, vicomte de Macaye (1758-1829) représentant de la noblesse du baillage du Labourd, originaire d'Ustaritz ; Guy Jean-Baptiste Target ; Louis Jean Henry Darnaudat (1739-1816), originaire d'Orthez et représentant du Béarn pour le Tiers-État ; Dominique Garat dit l'Aîné (1735-1799), représentant du Labourd pour le Tiers-État et né à Ustaritz ; Amable de Brugier, baron de Rochebrune ; Dominique Joseph Garat dit Le Cadet (1749-1833) ou le Jeune, né à Bayonne, élu député du Labourd avec son frère pour représenter le Tiers-État lors du Biltzar d'Ustaritz ; Pierre François Gossin.

Monsieur Le Président. *L'Assemblée passe à l'ordre du jour qui est relatif à la division des départements du royaume.*

M. **Gossin**, l'un des membres adjoints au comité de constitution pour la division du royaume, fait le rapport de quelques contestations dont la décision pourrait faire varier le nombre des départements.

Contestations sur la réunion du Pays des Basques au Béarn.

Le pays de Soule et le pays de Labour témoignent une grande répugnance à se réunir au Béarn. La différence des langues est le principal motif qu'ils présentent ; mais les pays de Labour et de Soule n'ont que 140 lieues de superficie, le Béarn 200. Ces contrées ont le même diocèse, les mêmes coutumes, la même cour supérieure.

Le comité n'a pas cru que la différence du langage fut un motif suffisant pour oublier les convenances, et s'écarter de l'exécution de vos décrets.

M. **Garat l'aîné.** Je réclame contre l'avis du comité : ma réclamation n'intéresse que des peuples pauvres et peu nombreux ; mais n'ont-ils pas, par là même, des droits plus sacrés à votre justice éclairée ? La différence des langues est un obstacle insurmontable. L'assemblage qu'on vous propose est physiquement et moralement impossible. Réunissez des hommes dont les uns parlent une langue, les autres une autre ; que voulez-vous qu'ils se disent ? Ils finiront par se séparer, comme les hommes de la tour de Babel. Ces obstacles ne sont pas levés par les légères et très légères raisons du comité. Les Béarnais et les Basques ont le même évêque ; mais de tous les administrateurs, ceux qui voient le moins en détail sont les évêques ; le même parlement : c'était un vice de l'ancien ordre judiciaire, et vous ne le consacrerez pas. Je ne sais si, quand un peuple

a conservé pendant des siècles un caractère excellent et des mœurs patriarcales, il peut être bon, et en morale et en politique, de le mêler avec des peuples policés.

M. **Darnaudat** représente que beaucoup de Basques entendent le français et le béarnais ; que ces peuples s'unissent par des rapports journaliers de commerce ; que la différence de l'idiome peut être présentée comme une considération, mais non comme un moyen : qu'elle est au contraire une raison politique de réunir les deux peuples.

M. **Garat le jeune.** Je ne vous présenterais pas d'observations, s'il était possible de suivre l'avis du comité ; mais je dois vous en offrir quand il y a une impossibilité absolue quand on veut faire le malheur de cent et quelque mille individus. Un des membres du comité de constitution, M. Target, a parcouru ce pays ; il vous dira si l'on y parle une autre langue que celle des Basques.

M. Target. Les Basques ne m'entendaient pas, je n'entendais pas les Basques ; mais je ne puis en conclure que les Basques et les Béarnais ne s'entendaient pas entre eux.

M. **Garat le jeune.** C'est une vérité connue dans les pays gascons et français, voisins de cette contrée, qu'il est impossible d'apprendre le basque, si l'on n'habite très-jeune avec les habitants de cette province. Aussi dit-on proverbialement que le diable est venu chez les Basques pour apprendre leur langue, et qu'il n'a pu en venir à bout.

Ce proverbe vient de vous faire rire ; cependant il renferme une vérité profonde. Les proverbes sont la sagesse des hommes. Aucune langue ne présente entre elles autant de difficultés que le basque et le béarnais

L'italien, l'allemand et l'anglais ont leur source commune dans le latin et dans les langues du Nord. Le basque est la véritable langue antique... Les Basques n'ont pas de métayers, pas de valets ; ils cultivent eux-mêmes. S'ils allaient ailleurs faire leurs affaires, ils ruineraient leurs affaires. Le vingtième de leur pays est cultivé ; le reste n'est pas cultivable. Ils sont très-forts, et ne pourraient jamais vivre ailleurs... A peine trouvera-t-on dans ces contrées des familles assez aisées pour fournir des éligibles à l'Assemblée nationale. Le Béarn, par cette réunion, nommera tous les représentants ; le pays des Basques n'en aura jamais.

M. **de Rochebrune.** Les Basques ont une très grande facilité naturelle pour l'étude des langues ; beaucoup d'entre eux savent le béarnais et le français et c'est surtout en Béarn qu'ils vendent leurs laines. Le Béarn n'a ni demandé ni désiré que les Basques lui fussent réunis ; l'intention que lui suppose le préopinant n'est donc pas juste.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

La première Assemblée des Electeurs du Département se réunira dans la ville de Navarreins, et ils délibéreront sur le choix de la ville dans laquelle se tiendra la première Assemblée de ce Département, et s'il y a lieu à l'alternat.

Ce Département est divisé en 6 Districts, dont les Chefs-lieux sont : Pau, Orthez, Oloron, Mauléon, Saint-Palais, Ustaritz.

▲ *Extrait des Lettres-patentes du roi sur les décrets de l'Assemblée nationale, des 15 janvier, 16 et 26 février 1790 ; qui ordonnent la division de la France en quatre-vingt-trois départements ; données à Paris, le 4 mars 1790.*

M. le vicomte de Macaye. Tout ce que vous ont dit MM. Garat, mes collègues, est très juste : l'impossibilité résultant de la différence d'idiome est évidente. Voulez-vous en juger ? Ordonnez des conférences entre les députés basques et béarnais ; qu'ils parlent chacun leur langage, qui rédigera le procès-verbal de ces conférences ?...

L'Assemblée, en suivant l'avis du comité, décrète la réunion du pays des Basques et du Béarn.

M. Garat le jeune. Il me reste un devoir à remplir ; il m'est prescrit par les commettants, par ma raison, par ma conscience : nulle chose au monde ne pourrait me le faire oublier. Dans une délibération unanime, ma province proteste. (Violents murmures).

On interrompt l'opinant, en le rappelant à l'ordre.

Le 12 janvier 1790, l'Assemblée nationale institue le Département des Basses-Pyrénées réunissant le Béarn, les trois provinces françaises de langue basque (le Labourd, la Basse-Navarre et la Soule), ainsi que les terres gasconnes de Bayonne et de Bidache. En 1969, le département prend le nom plus valorisant de Pyrénées-Atlantiques.

Eth Baretounés



▲ Le département des Basses-Pyrénées et ses 6 districts créés en 1790

(La République Française en 88 départements, 1793, coll. part.).

par Emmanuel Pène

Un grand gasconiste nous a quitté. J'ai rencontré Jean Lafitte au milieu des années 2000 à l'Institut béarnais et gascon. Colonel de l'Armée de l'air à la retraite, Jean Lafitte était déjà connu dans le landerneau gascon puisqu'il publiait depuis le début des années 1990 les cahiers de linguistique gasconne Ligam-DiGaM. En parallèle, il gérait bénévolement un groupe d'apprentissage du gascon à Paris, où il résidait, et avait même publié une méthode d'apprentissage du gascon. Passionné par ses études linguistiques et historiques et par le gascon, il se lança dans la recherche universitaire et en octobre 2005, il soutint à l'université de Rennes 2 une thèse intitulée « Situation sociolinguistique et écriture du gascon aujourd'hui », et il fut reçu docteur en sciences du langage.

Jean Lafitte a aussi tenté de résoudre le sempiternel conflit des graphies en Gascogne, en proposant un nouveau système graphique, d'abord dérivé du système classique occitan en l'adaptant au gascon, puis dans un second temps, sans doute au contact des locuteurs et écrivains de l'Institut béarnais et gascon, une graphie plus proche de la graphie moderne fébusienne, mais à laquelle il réintroduisait des éléments historiques gascons. En 2007, alors membre du conseil scientifique de l'Institut béarnais et gascon, il rédigeait avec Jean-Marie Puyau un projet de nommage bilingue des communes du Béarn remis au département des Pyrénées Atlantiques, et resté, malheureusement, lettre morte. Défenseur invétéré de la spécificité gasconne, il co-écrivait en 2006 avec plusieurs associations régionalistes « Langues d'Oc langues de France », puis en 2009, avec l'historien Guilhem Pépin, « Langues d'Oc ou Langue d'Oc », dans lequel les deux auteurs défendaient la thèse qu'il n'y avait non pas une seule langue d'Oc, mais que le gascon, le provençal ou le languedocien devaient être considérées comme des langues à part entière.

Mais Jean Lafitte n'était pas l'homme des consensus, sans doute victime de son caractère opiniâtre et de son éloignement parisien. Attaqué par les occitanistes qui voyaient en lui au mieux un danger pour leur édifice, et au pire un hérétique, et ignoré par une partie des béarnais qui se méfiaient de lui, Jean Lafitte n'a pas su rassembler autour de ses travaux et de ses thèses. Pour l'avoir côtoyé pendant quelques années, je pense qu'il en a retiré, sur la dernière partie de sa vie, une vision profondément pessimiste pour le gascon qu'il considérait comme quasi-mort.

Ses travaux sont toutefois, et resteront, une référence pour de nombreuses années. J'espère sincèrement que des gascons, érudits ou non, quelle que soit leur chapelle, s'en saisiront pour bâtir de nouveaux édifices.

• Emmanuel Pène

Un jeune auteur béarnais reçu au Parlement de Navarre



C'est au Parlement de Navarre à Pau que le jeune auteur béarnais **Florian Escouteloup** a été reçu par Jean-Jacques Lasserre, Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

La rencontre avait pour objet la remise par l'auteur de son premier roman historique en béarnais (et version française) « Lou gran pî au bounét » édité par l'Institut Béarnais et Gascon. Le livre qui connaît déjà un joli succès poursuit sa diffusion lors des rencontres et dédicaces dans les médiathèques et librairies du Béarn.

Au cours de l'entretien, le jeune auteur a tenu à remercier le Président Lasserre du soutien apporté à l'IBG pour la diffusion de la langue béarnaise et l'édition d'ouvrages comme ce premier roman en béarnais. « *J'écrivais pour moi, de mon côté, pour mon plaisir, et ce livre en béarnais a été une sorte de déclic pour valoriser le territoire. L'Institut m'a accompagné pour les relectures, en français en béarnais et a ensuite édité le livre.* » Le Président Lasserre après avoir félicité l'auteur pour son attachement au territoire et à son patrimoine l'a encouragé à poursuivre son œuvre littéraire car le prochain roman est déjà sur les rails. Et le jeune auteur, natif de Poms, de conclure : « *Notre langue est notre héritage et notre joyau. À nous de la faire perdurer auprès de toutes les générations avec l'aide du département et l'élan de la jeunesse !* »



Le livre a été remarqué par la critique parisienne et devrait concourir dans le cadre de prochains prix littéraires.

Ouvrage disponible auprès de : Librairie Tonnet à Pau, Librairie L'Escampette à Pau, Espace culturel d'Orthez, Institut Béarnais et Gascon de Pau
Tél. : 06 22 11 67 43 ✉ ibg.secretariat@orange.fr

Me Dison Prouvènço N°78 Janvier 2023

À LA UNE

Collectif Prouvènço

Entrèvo / Interview

Bernard Beignier

Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille

« *S'ancrer dans son "petit pays" pour encore mieux s'ancrer dans son "grand pays"* »



En Provence

La revue : *Le provençal, le gavot et le nissart sont des langues reconnues par la Région mais pas toujours désignées par l'Etat comme « langues de France », d'où une incompréhension chez certains de nos concitoyens. Quel est votre avis sur ce point ?*

Le recteur : « On ne peut pas ignorer ce que Frédéric Mistral et les félibres ont réalisé à une époque somme toute contemporaine pour donner au provençal une structure qu'il n'avait pas jusqu'alors. En cela le provençal a une personnalité, une identité, par rapport à ce que l'on appelle de manière très générale, l'occitan. Les langues d'oc sont plurielles, prétendre que l'on parle la même langue de Tarbes à Grasse, c'est un contresens historique absolu. »

(Extrait de l'entretien p 21)



Réédition du livret de chants

Cette nouvelle édition du livret de chants intéressera toutes les personnes qui aiment « pousser la chansonnette » lors de rencontres familiales ou de soirées entre amis. Lors de ces rassemblements il arrive que des participants ne connaissant que des bribes de couplets, et quelquefois un bout du refrain, sont vite obligés de se taire pour ne pas perturber ceux qui en savent un peu plus. Le plaisir de chanter est alors arrêté par cette lacune. Avec l'aide de ce livret, qui comprend plus de 30 textes en béarnais, et presque autant de chants français, tous les amateurs pourront entonner les classiques chantés dans toutes les « cantères », et aussi des chants moins connus qui pourtant faisaient les beaux moments des fêtes familiales de jadis. Les airs, sont facilement audibles sur Internet, il suffit bien souvent de taper le titre de la chanson sur le moteur de recherche de votre choix. Le livret intéressera aussi les groupes de chanteurs constitués qui souhaitent élargir leur répertoire.

Prix : 2 € - ibg.secretariat@orange.fr - 06 22 11 67 43.



C'est au jardin des artigues à Arros-de-Nay que l'Institut avait déployé son barnum lors de la foire aux aromatiques organisée par l'association partenaire Ail'Land qui milite pour l'agroforesterie et la permaculture.

Le temps peu clément n'a pas découragé les curieux et amateurs de plantes aromatiques qui ont déambulé dans le cadre champêtre du jardin de la route des Labassères. L'aménagement du terrain a été soutenu dans le cadre des projets participatifs du département et le mécénat de l'IBG qui a mis en valeur la langue béarnaise avec une signalétique bilingue.

Le partenariat a été mené par Hélène et Jean-Philippe qui ont puisé dans l'ouvrage d'Alexis Arette, Nos fleurs d'Aquitaine, afin de retrouver les noms béarnais ou gascons des différentes espèces végétales et fruitières plantées.

Nous remercions Vicky, la présidente de l'association organisatrice pour son accueil chaleureux et nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine découverte du jardin associatif. Un véritable écrin de verdure...

Pour tout contact : 07 81 41 70 43 assoiland@gmail.com

Yocs Flouraus 2023

C'est sous l'égide de Justin Laban qu'en 2007 le premier concours littéraire de notre association a eu lieu. Les premiers participants furent les membres des escabots béarnais de Nay, Arzacq et Lembeye. Il fallut à Justin Laban tous ses talents de persuasion pour convaincre les auteurs d'écrire ! « Que cau escribe ! » disait-il. Ils ne se croyaient pas capables de rédiger des textes en béarnais et de raconter leurs souvenirs, des histoires vécues ou de composer de magnifiques poèmes.

Aujourd'hui c'est toujours le même esprit collectif qui anime les participants et les membres du jury. La nouvelle édition 2023 se terminera le 31 août prochain. Le concours est ouvert à tout le monde, adhérents ou non. À vos plumes !

Les participants peuvent envoyer leurs textes par messagerie à : ibg.secretariat@orange.fr ou par courrier à Institut Béarnais et Gascon, MJC du Laü, 81 avenue du Loup, 64000 Pau.

Au casau de las artigues

Décès de Claude Grangé

Nous avons appris le décès de Claude Grangé, membre fondateur de l'association Pays de Béarn et de l'Institut Béarnais et Gascon. Il intégra le premier conseil d'administration comme trésorier. Avec son épouse Françoise, il participa avec enthousiasme aux travaux de rédaction de la première édition du dictionnaire Français-Béarnais (2002) et au lancement du guide de conversation Français-Béarnais aux côtés de Bernard Moreux et de Jean-Marie Puyau. Claude Grangé et son épouse ont régulièrement représenté l'IBG lors des différents salons du livre de la région, participant ainsi à la diffusion des premiers ouvrages édités par notre association. Leur engagement bénévole aura contribué au lancement de notre association.

La République des Pyrénées - Jeudi 1^{er} juin 2023.

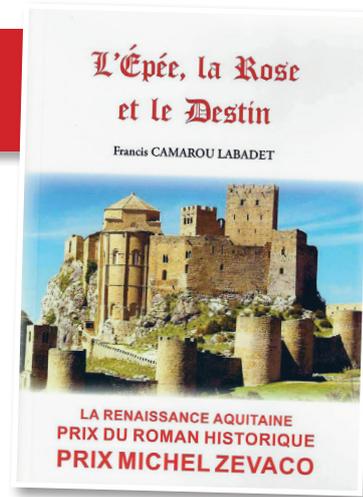
Lacq : des livres qui ont le Béarn au cœur

L'Institut Béarnais et Gascon était présent à la rencontre annuelle des acteurs du tourisme en Cœur de Béarn.

C'est à la salle du Vieux Chêne à Lacq-Audéjos que s'est tenue la rencontre annuelle des acteurs du tourisme en Cœur de Béarn. La directrice de l'office du tourisme, Delphine Vallard, avait invité un riche panel d'élus, d'artisans, de producteurs locaux et de nombreux partenaires culturels.

À cette occasion, l'Institut Béarnais et Gascon était représenté par Florian Escouteloup, administrateur et responsable de la commission jeunes de l'Institut. Après avoir évoqué le travail de l'association pour la langue béarnaise, le jeune auteur a présenté son premier roman historique, « Lou gran pî au bounét ».

Ce fut l'occasion pour cet écrivain prometteur de rencontrer le photographe Adrien Basse-Cathalinat, venu présenter son ouvrage de photographies intitulé « Béarn » et coécrit avec le romancier palois Jean-Baptiste Maudet. Un moment d'échanges avec le public et une séance de dédicaces ont terminé la soirée.



L'Épée, la Rose et le Destin

de Francis Camarou Labadet

Un thriller médiéval qui allie amour, intrigues, suspense et mystère

Résumé de l'histoire : Après le décès de Charles IV le Bel, lors de la succession au trône de France, une famille noble angevine voit tous ses membres systématiquement éliminés par un tueur aussi mystérieux qu'insaisissable, sans mobile apparent. Mais deux hommes échappent à la mort. Vingt-neuf ans plus tard, la Providence les fait se rencontrer et ils commencent alors une difficile et dangereuse enquête qui les conduira du royaume de France à ceux de Grenade, de Castille et d'Aragon pour découvrir le ou les bourreaux de leurs parents. Ils iront jusqu'au bout, de surprise en surprise, jusqu'à la révélation d'une réalité bouleversante...

Les aventures et les amours de ces deux héros et de leurs amis nous montrent, à travers les mœurs, les croyances et les rapports sociaux de l'époque, la complexité de l'âme humaine où les sentiments et les passions peuvent se mélanger et se combattre, en générant parfois de biens étranges destins.

Prix du roman historique de La Renaissance Aquitaine en 2007. Une réédition de l'Institut Béarnais et Gascon.

Prix de vente : 15 €

BULLETIN D'ADHÉSION - ANNÉE 2023

À découper ou recopier et à retourner à l'INSTITUT BÉARNAIS ET GASCON
MJC du Laü – 81, av. du Loup, 64000 PAU ✉ ibg.secretariat@orange.fr - 06 22 11 67 43

NOM : **Ci-joint un chèque d'adhésion de 15 €**
Prénom : Membre bienfaiteur : €
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél. : Courriel :